

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 9 (1901)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Le pont Saint-Eloy à Moudon  
**Autor:** Meylan, René  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-10717>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

appelé à établir, entre l'ancien régime et le nouveau créé par la révolution helvétique, des comparaisons peu favorables à ce dernier. C'est ce que démontrent des documents officiels tels que ceux que M. le professeur Mottaz a communiqués, dans le cours de l'année dernière, à la *Revue historique vaudoise*. Mais tout cela appartient maintenant à un passé qu'on peut considérer comme bien passé et que personne ne serait tenté de ressusciter.

J. CART.

---

## LE PONT SAINT-ELOY

A MOUDON

« Il existe peu de sites aussi pittoresques que celui de Moudon, au cœur du Pays vaudois, » écrivait le savant archéologue J. Mayor<sup>1</sup>. « C'est une jolie petite ville où les maisons curieuses abondent et dont certains quartiers dominant la Broye, ont conservé un aspect antique curieux.....

» Malheureusement, tout cela offense le goût de quelques ingénieurs et aussi peut-être de certains habitants qui ne paraissent pas se rendre suffisamment compte de ce qui fait le charme rare de leur cité. Il est temps, à leurs yeux, d'introduire un peu d'ordre parmi tant de désordre. On commence en démolissant le pont St-Eloi, rebâti vers 1846.....

» Le pont St-Eloi, la raison d'être de Moudon, en somme, comme le pont du Rhône fut la raison d'être de Genève ; de pierres massives, va être reconstruit en fer et d'une seule arche au lieu de trois. Dans un tel cadre, ce sera maigre et sec, comme le sont toutes ces charpentes métalliques, du reste, qu'elles soient pont, flèche de cathédrale, tour Eiffel ou chevalet téléphonique. »

<sup>1</sup> *Journal de Genève* de septembre 1898.

## Quelques notes historiques au sujet de ce pont :

*Le Dictionnaire historique du canton de Vaud* (Moudon) dit qu'en 1356 l'évêque Aymon de Cossonay approuve l'érrection d'une chapelle et d'un autel en l'honneur de Dieu, de la vierge et de St-Eloy.

Est-ce déjà la construction en encorbellement que l'on voit sur la planche fig. I ci-dessous et dont nous parlons plus loin ?

Il est probable qu'un pont existait avant 1536 en cet endroit. Lors de la reconstruction du pont en 1845, M. Rod. Tissot, un Moudonnois qui s'intéressait fort à l'histoire de Moudon, recueillait un bas-relief en grès et le déposait au Musée cantonal. M. Tissot écrivait à cette occasion à M. Baron, architecte cantonal, en date du 21 octobre 1845 : « Diverses trouvailles ont encore été faites dans le voisinage du pont St-Eloy entre autres :

» I<sup>o</sup> Un bas-relief en grès de molasse représentant une tête  
» imberbe de face. Ce monument reposait dans l'un des  
» piliers du pont à six pieds au-dessous du lit de la Broye.  
» Or comme ce pont date, je crois du XIII<sup>e</sup> siècle, le bas-  
» relief en question doit être attribué à une époque anté-  
» rieure puisqu'il figurait déjà à titre de simple moëllon lors  
» de la construction de l'édifice.

Ce bloc de grès appartenait-il à un pont jeté sur la Broye à l'époque romaine et aurait-il été utilisé pour la reconstruction d'un nouveau ?

Ajoutons qu'en février 1899, lors de la démolition du pont, on trouva, enfouies dans la vase, des monnaies, entre autres une pièce en bronze de la colonie de Nîmes COL. NEM., au crocodile enchaîné à un palmier<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Communication à la Société d'histoire le 3 novembre 1845.

<sup>2</sup> L'on a trouvé à peu près au même endroit : une pièce d'argent de Milan du XV<sup>e</sup> siècle à l'effigie de St-Ambroise, un double ducat d'or de Ferdinand V d'Espagne et.... un sou italien à l'effigie de Victor-Emmanuel II. (*Revue du 17 février 1899*). Ces pièces ont été déposées au médaillier cantonal.

M. Joly, ancien conseiller d'Etat, a bien voulu nous communiquer les notes suivantes extraites des manuaux de Moudon, concernant le pont St-Eloy.

1513. Le conseil fait réparer le pont St-Eloy : *fuit ordinatum de gubernatore ut ipse faciat adducere lapides pro ponte Sti-Elegy in brevi tempore, arenam pro instruendam calcem.* — Le gouverneur fera amener des pierres pour le pont St-Eloi et du sable qui servira à faire la chaux.

1532. *Ordinatum facere pontem de Maulborget de petra.*  
— Ordonné de faire le pont de Mauborget (St-Eloi) en pierre.

1532. *Altaris sancti Elegii fundati, constructi et erecti super pontem Broye.* — Il est payé une certaine somme à F<sup>s</sup> de Bulo prieur au sujet de l'autel de St-Eloy fondé sur le pont de la Broye.

1536..... *le lundy que lon tient la cort* (cour de justice) *en la ville de Mouldon au son de la cloche de St-Allay.*

1537. *Il a esté ordonné et chargé au syndique debvoir recevoir les censes et rate unis de la chapelle St-Eloy.*

1555. *Item et semblablement a esté devisé de faire le clochier dessus le pont St-Eloy à quatre collonde et à huyt pan et le couvrir de thole et se devra faire et poser au milieu du dit pont.*

1558. *A esté conclus et ordonné de mettre en prison sur le pont Sainct Alles, la servante de M. de Vuippens pour ce qu'elle a esté rencontrée apportant des sauges de derrière le mostier, devant jour de bon matin.*

Il est sans doute question ici d'un édicule dont nous aurons l'occasion de parler plus loin qui faisait pendant du côté aval à la chapelle St-Eloi.

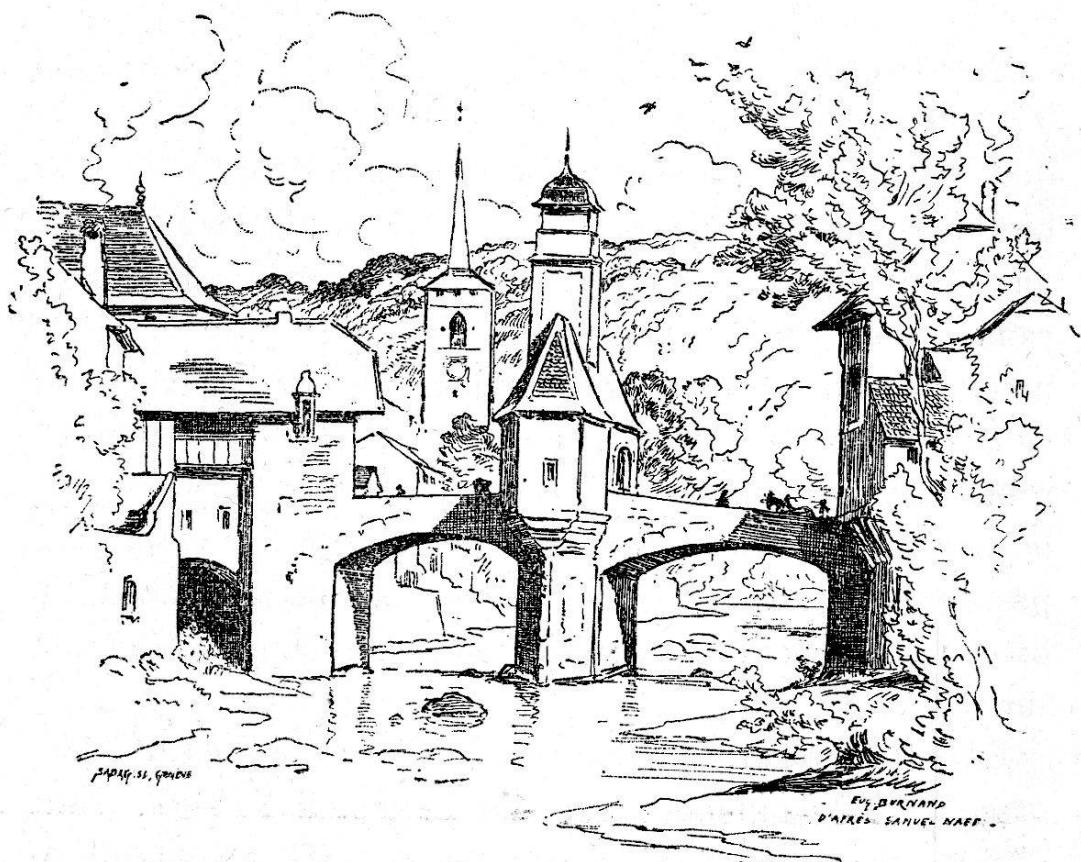
Enfin les manuaux parlent encore de la construction de boutiques (magasins) sur le pont St-Eloy en 1601 et de l'ammodiation de celles-ci en 1602.

1750, du 12 janvier : *Décidé que la vente de la petite cloche du pont St-Eloi auroit son cours autant que l'on fasse faire une nouvelle ramure sur le dit pont, plus élevée que l'autre où il y ait un petit clocher pour y placer la cloche qui dépose au temple, et cela de manière qu'on puisse y placer un horloge s'il échet et que cette cloche serve de tocsin et pour les assemblées de cour de justice ou la petite cloche du clocher si le conseil le trouve bon.*

Il paraîtrait que le Conseil fit reconstruire, à ce moment, un clocher au dessus du toit de la chapelle St-Eloy avec horloge.

En 1753 le conseil fait réparer le clocher du pont et vend la cloche à *ceux de Rossenges*. Elle pesait 112 livres et le battant  $5 \frac{1}{2}$  livres, dit le manual.

A cette époque, notre pont devait être tel que le représente le croquis I, dessiné par M. Eug. Burnand d'après une sépia du peintre Næf, de Lausanne.

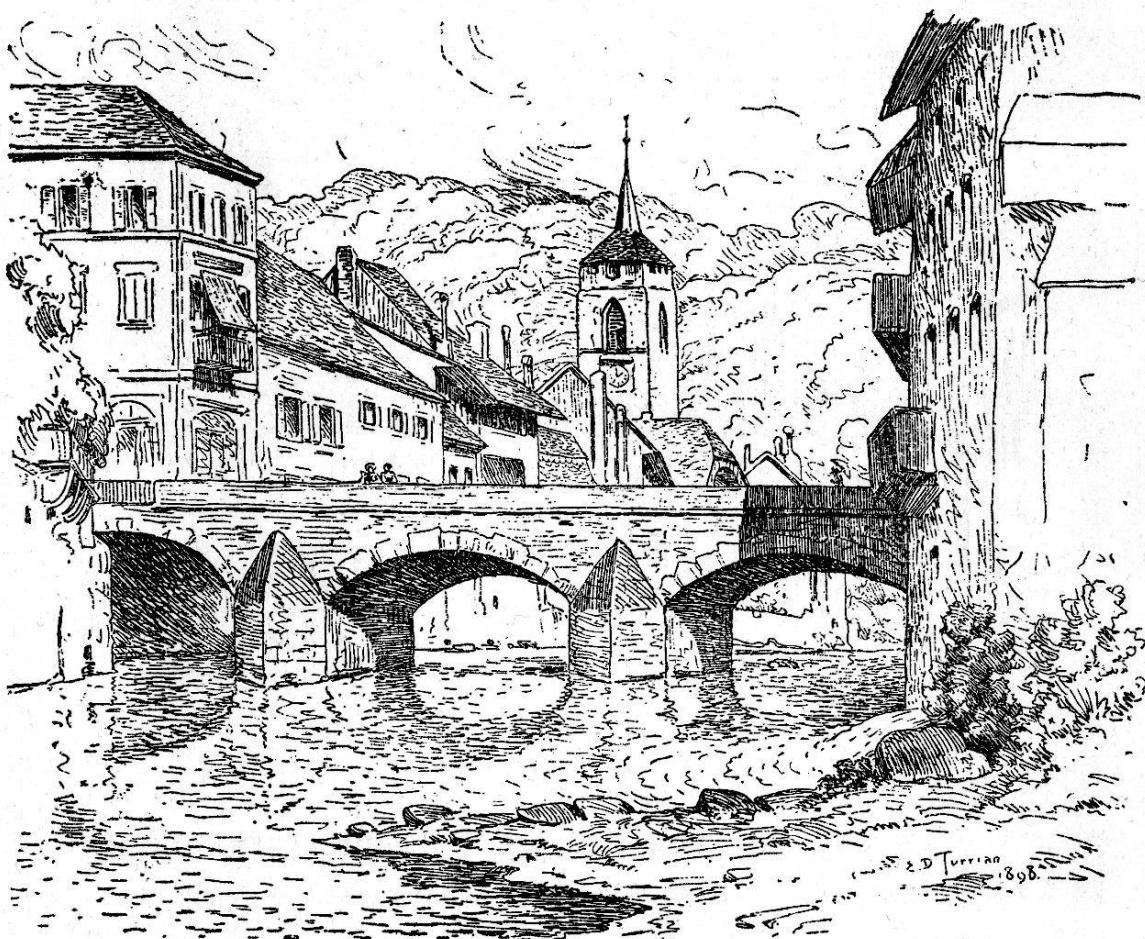


La physionomie de ce pont est encore présente au souvenir de quelques Moudonnois actuellement septuagénaires ; ils se souviennent de cette chapelle en saillie, hors du parapet amont du pont, et, faisant symétrie à cette chapelle, du côté aval, une petite construction servant à remiser une pompe à incendie. Ces deux édicules étaient reliés par un toit recouvrant un passage voûté ; et ce toit lui-même était surmonté, comme on le voit sur le dessin, d'un petit clocher avec une horloge à cadran, peint en bleu, nous a dit un témoin, jeune homme en 1840, qui se souvient aussi d'avoir vu appendu au mur de la chapelle un crucifix en cuivre, lequel a été donné par la Municipalité de Moudon en février 1888 au musée d'antiquités qui devait être installé jadis à Chillon, sous les auspices de la Société d'histoire. Feu M. H. Carrard, alors président, écrivait à ce sujet : « Cette croix a plus d'intérêt » historique que de valeur réelle... il est possible que quelque » comte de Savoie ait fait ses dévotions à Moudon devant » cet objet qui a servi au culte. »

En 1840, un bateau à vapeur du lac Léman, le *Guillaume-Tell*, avait été vendu à une société de navigation sur le lac de Thoune ; placé sur un char et venant de Lausanne, le bateau ne put passer sous le toit de la voûte qui traversait à une certaine hauteur la chaussée du pont en son milieu. Les camionneurs offrirent une somme d'argent aux autorités municipales pour démolir l'obstacle, quitte à rétablir les choses en l'état, après le passage du bateau. Les autorités refusèrent, et l'on dut descendre le bateau de son véhicule, le placer sur des rouleaux pour le faire passer ce mauvais pas, ce qui se fit avec le concours de toute la population. Le bateau fut de nouveau hissé sur son char et continua sa route sur Berne.

En 1840, vu la circulation très active sur le pont St-Eloy, passage de la grande « route de Coppet à Faoug », il fut décidé de reconstruire le pont ; on l'élargit, on supprima le

dos d'âne à sommet transversal que faisait la chaussée au milieu du pont, on démolit les constructions (chapelle, remise de pompe, boutiques) qui en faisaient partie intégrante et l'on y posa des trottoirs.



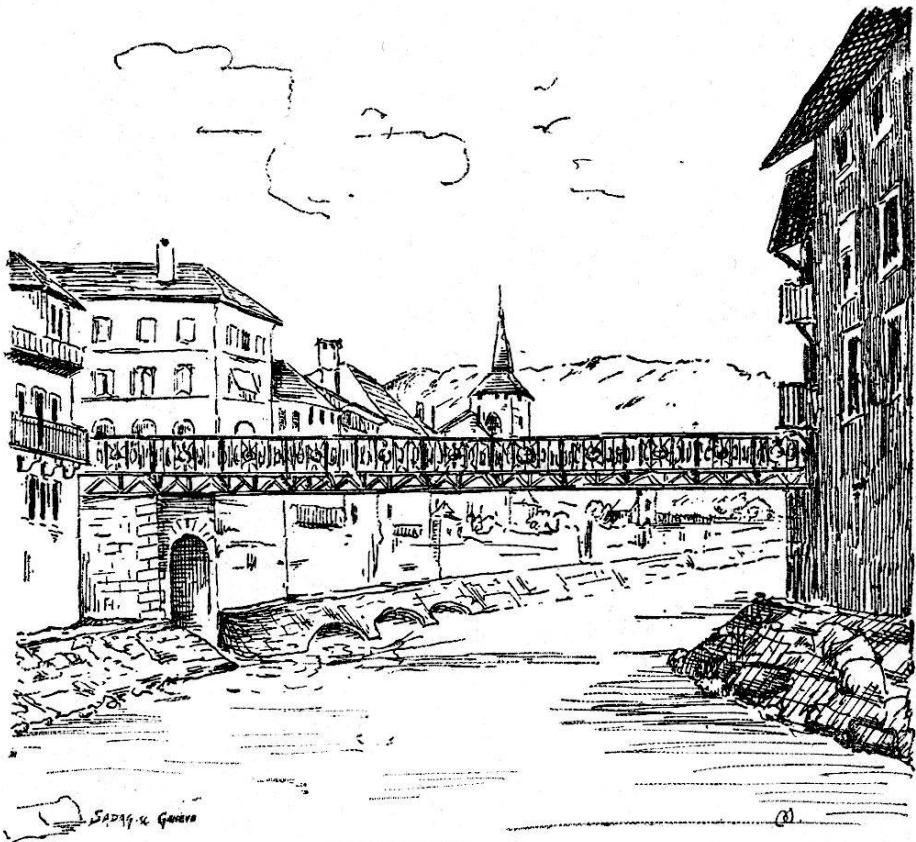
Ce pont est représenté ici sur la planche II, dessin de M. E.-D. Turrian, peintre. Cette reconstruction eut lieu de 1845 à 1847 par MM. Badoux, qui fut plus tard voyer, et Huguenin, maçon. Ce travail coûta 46,000 francs que la loi sur les routes obligeait la ville à payer.

L'Etat donna un subside de 18,400 francs. Abram Ecoffey dirigea les travaux.

Les piles et culées antérieures à 1845, subsistèrent ainsi que les arches, mais elles furent consolidées et agrandies.

C'est ce pont dont parle M. Mayor dans les lignes qui commencent cet article, qui a résisté aux inondations de

1852 et 1888 et qui, avec ses trois arches, donnait tant de caractère au paysage ; il a été démolî en 1898-1899 et remplacé par le pont actuel tout en fer, voir notre dessin III,



achevé et éprouvé le 17 avril 1899. Il a coûté 45,600 francs et a été construit par MM. Wolff et Chappuis, de Nidau.

La démolition et la reconstruction de ce pont ont été nécessitées par les travaux de la correction de la Broye.

Dr René MEYLAN.

---

### PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

---

A la séance du jeudi 14 février de la **Société d'histoire et d'archéologie de Genève**, M. Henri Fazy a tenu son nombreux auditoire sous le charme de sa parole en lui communiquant un nouveau chapitre de sa captivante histoire de Genève au temps de l'Escalade. L'éminent historien s'est attaché à faire revivre les épisodes de la lutte engagée, en 1601, après la conclusion du traité